



Thierry BERGER
Fleur GABORIT
Julie DE LA CRUZ
Carla GUELLIL

Avocats

Sabrina KOLLI
Assistante

Tribunal Judiciaire de Nîmes
Service des référés
Boulevard des Arènes
30000 NIMES

Montpellier, le 25 février 2020

REF. A RAPPELER :
ONF / FRAPNA ARDECHE - TERRE D'AVENIR - O 535
19/0238 - TB/KS

Vos Réf : RG : 19/00891 - Audience de référé TJ du mercredi 26 février 2020 à 14h00

Monsieur ou Madame le Président,

J'ai l'honneur de solliciter le renvoi de l'affaire référencée en marge en l'état de la grève des avocats conformément à la délibération du Conseil de l'Ordre de mon Barreau ainsi que celui de NÎMES.

J'interviens en défense pour l'ONF.

J'en ai informé mon confrère en demande qui me lit en copie et à qui j'ai adressé ce matin la lettre officielle jointe, mais qui s'oppose à ma demande.

Je demande à mon correspondant habituel Maître Muriel BERGER-GOUAZE de bien vouloir me substituer lors de l'audience afin que le renvoi soit déclaré contradictoire.

Je vous prie de croire, Monsieur ou Madame le Président, en l'assurance de mes sentiments dévoués.

Thierry BERGER

P.J. : Lettre officielle à Maître Eric POSAK

8 bis, bd Ledru Rollin - 34000 MONTPELLIER
Tél : 04 67 02 61 69
cabinet@berger-avocat.fr